

« UNE FERME ET BEAUCOUP DE BLÉ – partie 1/3 »

Le maire, poursuivi devant le juge du contrat et signalé à la cour régionale des comptes suite à l'attribution de subventions douteuses à la ferme, nous avons décidé de s'unir à travers ces tribunes pour dénoncer un traitement de faveur scandaleux en période de contrainte budgétaire.

Alors que l'agglomération vient augmenter sa subvention de 4000€ et contrairement à sa promesse de diminuer la subvention de la commune en conséquence, Jean-Paul MUNNIER décide d'augmenter, encore une fois la subvention de la ferme d'animation de 600€. Cela alors même, qu'en violation de la convention nous liant à la ferme JAN ROSS, le bureau associatif n'a pas été en mesure de fournir en temps et en heures ses comptes – ce qui aurait dû, en vertu de l'article 7 de la convention d'objectifs et de moyens, conduire à la fin de cette convention.

M. Ismaël BOUDJEKADA